

Rétrospective : retour sur l'année 1923 à Savigny ...

Edouard Ferron est Maire de la commune rurale de Savigny depuis 1899. C'est sous son mandat que Savigny va devenir la ville que l'on connaît aujourd'hui.

En cette année 1923, les sujets intéressant le Conseil municipal sont nombreux. Les préoccupations des élus sont celles d'un village : l'abattage d'arbres, le curage de la Boële, l'entretien des chemins vicinaux. La Ville accorde une grande place au social : les délibérations portant assistance aux vieillards, indigents, femmes en couche et familles nombreuses sont fréquentes.

Cependant, le village est tout doucement en train de se transformer en ville. Depuis l'année précédente, les premiers lotissements ont commencé à remplacer les vignes et vergers du Coteau à proximité de la gare. Le Conseil municipal nomme donc une Commission d'aménagement des lotissements chargée « d'étudier les cahiers des charges et les aménagements à exécuter » pour les lotissements construits et à venir.

Les attentes des Saviniens se font ressentir à travers les délibérations : la desserte de Savigny par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, le rétablissement par La poste « de la levée de 9h35 même le dimanche et celle de 14h35 le dimanche également », l'amélioration du marché local.

La douleur de la perte des enfants de Savigny tombés au champ d'honneur est encore vive. Le monument aux morts vient d'être inauguré et il reste quelques crédits. M. le maire propose l'achat d'une plaque commémorative posée à l'école des garçons.

Ordre du jour :
Vote d'une imposition extraordinaire.
Le Conseil municipal...
Vu le budget approuvé pour 1923 et les comptes rendus tant pour la situation que par le Receveur municipal des recettes et dépenses de l'exercice 1922.
Vu parallèlement le budget proposé pour l'année 1924, dont il résulte que les recettes ordinaires ne suffisent qu'à la somme de 5.211,13 35



Carte postale oblitée en 1923

La plaque commémorative est en marbre blanc avec buste poilu et inscription des mobilisés de la commune « morts au champ d'honneur ». La proposition est faite par M. Gourdin, directeur des marbreries générales à Paris pour une somme de 1200 francs.



HONNEUR		PATRIE		
ALA MEMOIRE GLORIEUSE DES ENFANTS DE 1914 SAVIGNY SUR ORGE 1918 MORTS POUR LA FRANCE				
1015 BERGEBON LOUIS BEUAT ALBERT BOULET JULIEN ENGEL ALBERT ROFFIER LOUIS MARTIN ANDRÉS MARLIERE HENRI CAZES PIERRE BUTEL GABRIEL LECOILLIE LOUIS ALBERT HENRI LAFITTE HENRI FOURNAISE LOUIS DANIEL EMILE BOUBERTY EMILE ENGLER CHARLES FOUQUET GEORGES FOUR	TANROT FERRER SAVIGNY ANDRÉS FRANTHIEU HENRI BOURRIEU JACQUES LACOSTE JACQUES JULIEN CHARLES BOURRIEU GEORGES RIZARD EMILE GAUNS FELIX BIZARD HENRI GRIGNARD AUGUSTE BOURRIEU EMILE BARBAUD FRANÇOIS MURBIEUX HENRI ROUX ANDRÉS RUCHEPOT ANDRÉ L'HANOUX THOMAS MATHIEU EMILE DE VAUX LOUIS MORIN PIERRE JOB	BISSON LÉON TOULET PAUL RÉDÉ ALBERT MURRAY MARCEL SÉNE BOUSQUAT MARCEL PIBO LOUIS VALUTO LOUIS FOUQUET EMILE BOUSSENS ALBERT DENNOY HENRI VALENTIN GASTON POLLAIN MARCEL TOULET LOUIS GIRARD EMILE VALENTIN JEAN DEVAUX LOUIS LE FLOUZE JEAN BRUNEAU VICTOR CANTUAL GASTON	PETIT JERMAIN BLANCHARD RESE LEMAIRE EMILE TOUS LE BOUZEZ ANDRÉ TOUSSET LOUIS BENY MARCEL GÉRON JULES MADISTE JULES MADISTE AUSTINE MEUNIER JEAN VENDRAN GABRIEL GALLIE GASTON MELLIER EMILE MELARD EUGÈNE BESSON JEAN DEVAL GABRIEL GÉRARD HENRI TRUBAUT GÉORGES GILBERT LOUIS CLAUSIS CHARLES	
ILS ONT BIEN MÉRITÉ DE LA PATRIE				
19	Dépenses Commissions arbitrales			60
20	§ 2. Facultatives. - Abonnements journal hebdomadaire administratif			800
21	- Salaires du nombreux agricole			815
22	Assurance des employés communaux			125
23	- du menuiserie des bois			100
24	- du sapin coupé			150
25	Établissement et conservation des plans			
26	Entretien des propriétés Communales.			1500
27	§ 1. Obligatoires. - Entretien de la mairie			200
28	Entretien et clôture du cimetière			312
29	Contributions sur les biens et revenus communaux			1000
30	Salaires du cimetière du cimetière			10
31	Entretien des tombes militaires			2500
32	§ 2. Facultatives. - Entretien			600
33	Chauffage de la Mairie			600
34	Entretien des fontaines publiques			22
35	Assurance des bâtiments de la Mairie			20
36	Entretien et montage de la horloge			200

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Les recettes prévues pour l'année 1924 étant inférieures aux dépenses, une imposition extraordinaire est votée.